



ÉCOLE de MUSIQUE et de DANSE de

Association loi 1901

1, rue Henri Charpentier – 44120 VERTOU

Direction & Secrétariat : 02.40.03.45.05

Chères adhérent(es), adhérents

Veillez trouver ci-dessous les éléments du protocole sanitaire de l'EMD.

Merci d'avance de votre compréhension et de votre coopération dans la mise en œuvre de ces mesures :

- Merci de respecter les sens de circulation indiqués.
- Afin de garantir l'aération des salles et la désinfection du matériel commun entre les groupes :
  - le temps de cours des pratiques collectives instrumentales (orchestres, ateliers), de la Formation Musicale et des Chœurs sera diminué de 5 min à la fin du cours.
  - Pour les cours d'instruments et l'initiation musique, le temps d'aération et de désinfection (pupitre, chaise ...) sera intégré au cours. Pas de changement de durée.
  - Les cours d'éveil musical ne sont pas impactés par cette baisse de temps.
- Il est demandé aux usagers, élèves de ne pas entrer dans les bâtiments en cas de symptômes grippaux, respiratoires ou digestifs.
- L'EMD devra être prévenue si un élève est testé positif au COVID-19.

Merci de votre compréhension et votre coopération.

David Morand, Directeur

Ecole de musique et de danse de Vertou